

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste « contrat de projet »

Intitulé du poste : Infirmier(ère) d'intervention en établissements protection de l'enfance

Statut : Filière médico-sociale – Catégorie A – Cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux

Mission principale :

Sous la responsabilité du responsable du pôle protection de l'enfance, l'infirmier(ère) d'intervention en établissements protection de l'enfance assure l'accompagnement de situations au sein des établissements de protection de l'enfance et des professionnels des établissements désignés par la Direction enfance et famille. Il/elle accompagne la prise en charge médicale des enfants confiés en établissement quel que soit leur situation santé, aide à l'évaluation des difficultés rencontrées par l'enfant, accompagne des équipes éducatives dans la prévention et la gestion des crises. Il/elle apporte un appui à la scolarisation des enfants présentant des problèmes de santé altérant leur scolarité et met en place des actions de prévention et d'éducation à la santé pour tous les enfants confiés (respect du corps de chacun et de soi-même, se préparer à l'autonomie dans les prises en charge santé, accompagner les parents dans la prise en charge santé de leurs enfants, etc).

Localisation du poste : Direction Enfance et Famille – Pôle protection de l'enfance - Site Simone Veil – 49 Boulevard de Châteaudun 80000 AMIENS et en itinérance sur les établissements d'intervention

Groupe de fonction IFSE : Groupe 3A8

Activités :

Accompagnement de la prise en charge médicale des enfants

- Mettre en place et suivre des protocoles de soins somatiques et psychiatriques
- Préparer les piluliers des enfants ayant un traitement médicamenteux
- Conduire les bilans de prévention réguliers avec l'appui des médecins du Département
- Réaliser certains actes (délivrance de la pilule du lendemain, injections, surveillance des constantes, vaccination, sous délégation des médecins du Département) adaptation du calendrier de délivrance des traitements (injections retard notamment) en fonction des besoins limitant ainsi les crises

Aide à l'évaluation des difficultés de l'enfant

- Croiser des bilans médicaux, psychologiques, psychomoteurs, orthophoniques et organiser des temps de bilan avec les services de santé concernés : intégrer les difficultés comportementales et de socialisation observées par les personnels éducatifs éléments au diagnostic de pathologies, déficiences ou problématiques spécifiques et s'assurer, en lien avec les psychologues de l'établissement, de la mise en place ou de l'actualisation d'un accompagnement thérapeutique sur le long terme

Accompagnement des équipes éducatives dans la prévention et la gestion des crises

- Créer et mettre en place des méthodes adaptées à la situation de l'enfant, intégrant la possibilité de mobiliser des compétences spécifiques (socio-thérapeutique, art-thérapie ou psychiatrie par exemple), conçus en lien avec les services de pédopsychiatrie, formation des équipes éducatives à ces outils
- Accompagner les équipes éducatives à la compréhension des incidences sur le comportement de l'enfant de ses problématiques psychologiques et de ses traitements afin d'ajuster leurs postures éducatives

Appui à la scolarisation

- Aider l'équipe éducative à identifier les difficultés et les habiletés de l'enfant dans les apprentissages scolaires et à mettre en place, en lien avec l'Éducation Nationale, un projet scolaire adapté ou un projet d'apprentissage

Mise en place d'actions de prévention et d'éducation à la santé

- Mettre en place des initiations aux gestes de 1er secours, éducation alimentaire et prévention du diabète, sensibilisation aux bienfaits de la pratique d'activité physique, hygiène bucco-dentaire et hygiène des mains, etc.

Veille

- Se tenir informé(e) de l'évolution législative et réglementaire dans les domaines de compétences

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : L'infirmier(ère) d'intervention en établissement de protection de l'enfance est placé(e) sous l'autorité du responsable du pôle protection de l'enfance qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation. Il/elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées. Il/elle l'alerte sur toute évolution législative impactant l'organisation de la direction.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- avec les pôles et service de la direction : pôle PMI, pôle protection de l'enfance, direction enfance famille
- avec les territoires d'action sociale

Externes :

- avec les professionnels des établissements de protection de l'enfance

Contraintes du poste :

- Déplacements dans les établissements de protection de l'enfance soit sur tout le département.

Compétences requises :

- Permis B
- Expérience ou compétence en psychiatrie appréciée

Connaissances :

- connaissance du fonctionnement de l'administration départementale
- connaissance en législation médico-sociale
- connaissance de la protection de l'enfance
- connaissance en matière de prévention et d'éducation à la santé

Aptitudes professionnelles :

- capacité à poser des hypothèses et à repérer les facteurs de risque
- aptitude à la réflexion concertée
- capacité à animer des réunions et des séances d'information
- capacité d'écoute et de communication
- capacité à hiérarchiser les urgences
- capacité d'anticipation et de prévision
- capacité d'analyse et de synthèse
- aisance dans la communication écrite et orale
- capacité d'adaptation

Comportements professionnels – motivations :

- excellent relationnel
- rigueur et méthode
- sens du travail en équipe
- écoute
- discrétion
- autonomie
- prise de recul

Recrutement ouvert par voie de contrat dit « contrat de projet » pour une durée d'un an renouvelable en application des articles L. 332-24 à L.332-26 du Code général de la fonction publique, et des dispositions du décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 17 novembre 2025.